



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UDC EST INQUIÈTE POUR LA SÉCURITÉ DES VAUDOIS

Suite à une interpellation du député Philippe Jobin, le Conseil d'Etat a répondu hier que notre canton ne courrait pas le danger d'être victime d'actions terroristes telles que la ville de Paris en a connus au début du mois de janvier. L'UDC déplore la faiblesse du cadre législatif actuel et le manque de volonté politique pour empoigner ce problème avant que l'impensable nous y oblige.

Au-delà de l'émotion suscitée, les attentats commis en début d'année à Paris ont démontré que moins d'une dizaine d'hommes faiblement armés (une arme de poing automatique telle qu'un fusil mitrailleur ne représente pas un équipement lourd), non coordonnés mais fortement déterminés peuvent décider le gouvernement d'un pays tel que la France a engagé un demi-milliard d'euros et créer 3'000 nouveaux postes de travail pour prévenir de possibles nouveaux attentats. La disproportion de cette annonce doit alarmer les autorités politiques suisses et vaudoises quant à la nécessité d'agir en amont afin de prévenir une telle catastrophe sécuritaire.

La Suisse a longtemps été épargnée par les violences meurtrières. Toutefois, le danger que représentent les terroristes djihadistes doit inciter la classe politique nationale et cantonale à adapter sa législation et ses moyens. En effet, il est avéré qu'une petite centaine de ressortissants suisses ou d'étrangers établis en Suisse ont quitté notre pays pour rejoindre le groupe dénommé Daech ou Etat islamique en Syrie. L'un d'entre eux – établi dans le canton de Vaud – a d'ailleurs été condamné à du travail d'intérêt général par le Ministère public de la Confédération lors de son retour en Suisse. Dernièrement, ledit groupe djihadiste a directement mentionné notre pays comme prochaine cible d'attaques terroristes dans une vidéo.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat rappelle le rôle et la disponibilité de l'Etat-major cantonal de crise et admet que les forces de police seront amenées à solliciter l'appui de l'armée pour gérer une crise terroriste et maintenir simultanément ses autres missions. Les effectifs militaires ayant été fortement revus à la baisse depuis vingt ans, l'armée ne saurait faire face à deux événements majeurs simultanément.

L'UDC n'est pas convaincue que le Conseil d'Etat ait pris la mesure du danger et craint que les mesures nécessaires arrivent trop tard, quand l'impensable sera arrivé et ne laissera plus de place aux discours angéliques. Notre parti poursuivra son travail au Parlement cantonal et au Parlement fédéral afin d'adapter le cadre législatif et les moyens de sécurité, notamment les moyens du renseignement, principale faiblesse sécuritaire à l'heure actuelle.

Avec nos meilleures salutations

Lausanne, le 28 janvier 2015

Contacts :

Fabienne Despot, députée, présidente UDC Vaud, 077 418 55 77

Philippe Jobin, député, 078 632 13 89

Kevin Grangier, secrétaire général UDC Vaud, 079 432 37 64